

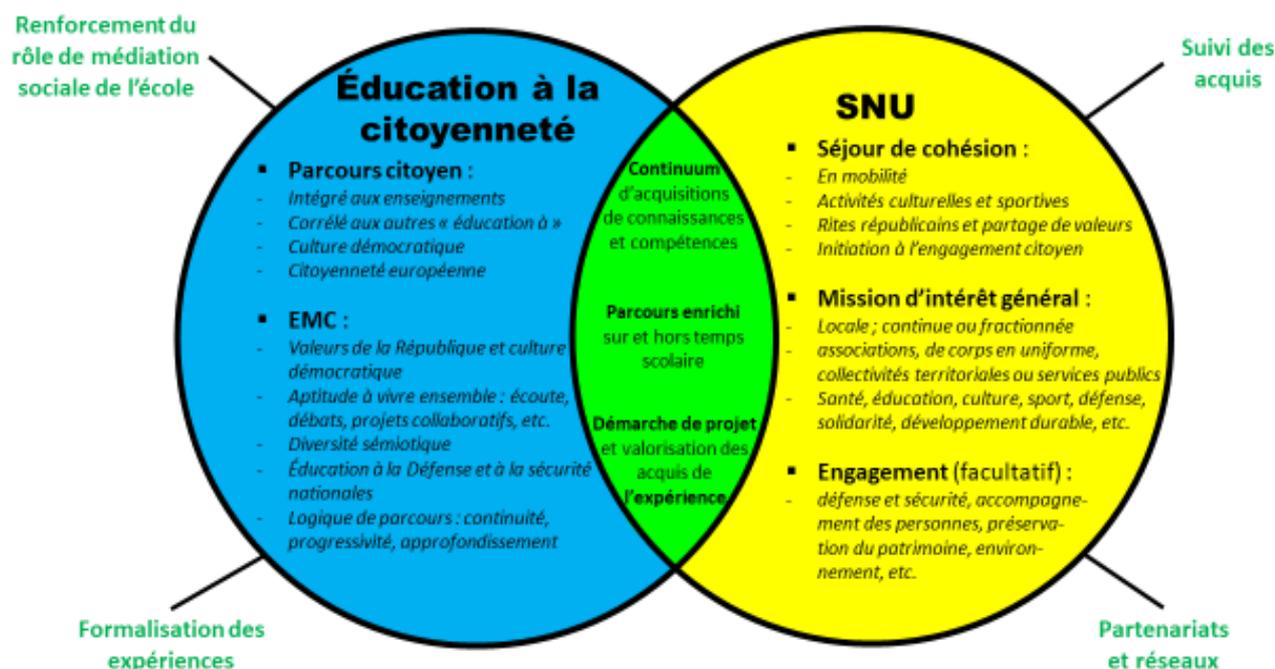


Extraits note de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche – IGESR
Rédigée par : Jérôme GRONDEUX, Béatrice ANGRAND et Jonas ÉRIN

Formaliser la complémentarité entre l'éducation scolaire à la citoyenneté et le séjour de cohésion

Considérer, dans une logique linéaire, le séjour de cohésion du SNU comme la séquence d'application ou des travaux pratiques de l'EMC ne semble pas suffisant. Il convient de les appréhender au contraire dans un jeu de miroir, dans une optique de « va et vient », de complémentarité en amont et en aval.

Figure 1 – schéma général conçu par la mission pour expliciter l'articulation et les liens entre l'éducation à la citoyenneté dans le cadre scolaire et le SNU



Pour atteindre ce quadruple bénéfique : améliorer le parcours citoyen et le SNU, élargir la communauté des acteurs, préserver l'apport singulier du SNU, c'est la logique du « parcours citoyen » dans son ensemble qu'il faut épouser.

Inscrire l'EMC et le SNU dans le parcours citoyen

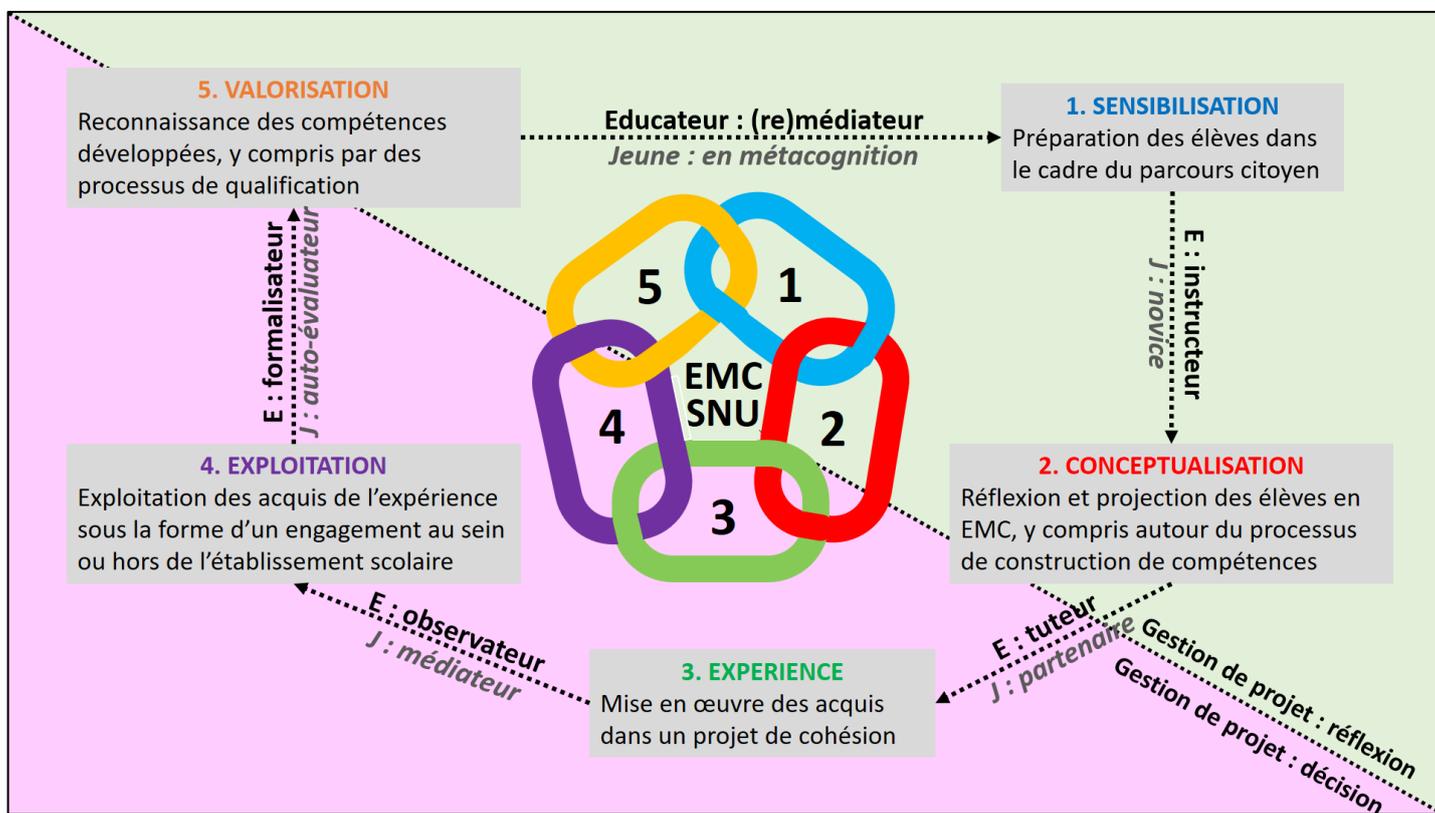
Ancrer le SNU dans le parcours citoyen afin de générer des effets systémiques. Des mesures pourraient par exemple consister à **préparer en amont**, en classe, le séjour de cohésion – incluant ainsi également les élèves qui ne seraient pas volontaires – et **exploiter l'expérience acquise au retour** en la faisant rayonner, notamment grâce à des ambassadeurs du SNU et lors des semaines de l'engagement. Le cercle des bénéficiaires serait alors considérablement agrandi.

Dans cet esprit, l'expérience du SNU doit être **valorisée** pour et par les volontaires dans deux acceptions de ce terme.

- La valorisation (au sens de « donner accès à une distinction qui **montre la différence**») de l'engagement dans la phase 1 comme dans la mission d'intérêt général (MIG) représente un intérêt évident pour les jeunes.
- L'expérience du SNU peut aussi faire l'objet d'une valorisation au sens où **les compétences acquises par les jeunes seraient retranscrites et formalisées** pour tous les jeunes

Du point de vue des chefs d'établissements scolaires et des enseignants, leur investissement dans des actions d'enrichissement du parcours citoyen incluant le SNU pourrait être placé au cœur des objectifs éducatifs de l'établissement et ainsi trouver toute sa place dans l'évaluation de ce dernier selon une procédure d'assurance qualité de la politique éducative

Figure 2 – Chaînage de l'articulation EMC – SDC du SNU afin d'explicitier les étapes de la complémentarité et le système mobilisé



Inscrire l'EMC et le SDC dans le parcours citoyen consiste à **s'assurer que ce parcours débouche sur l'engagement**. Le but recherché par l'État consistant à « *donner la culture de l'engagement* ». Le trait d'union entre la phase de cohésion et l'emploi du temps habituel d'un jeune lycéen pourrait se concrétiser lors des semaines de l'engagement sous forme de forums de l'engagement – avant et/ou après le SDC. Ces forums figurent aujourd'hui parmi « les passages obligés » des SDC. Ils ont pour objectif que les grands acteurs de l'engagement se présentent aux volontaires et proposent des MIG.

De plus, par-delà les temps précieux de « démocratie interne », il convient, selon la mission, d'offrir aux volontaires davantage de temps où ils agissent ensemble, dans leur diversité, pour prendre conscience des atouts et des effets de celle-ci. Les jeunes pourraient par exemple contribuer eux-mêmes à la conception du programme et prendre eux-mêmes l'initiative, en responsabilité, d'en organiser une séquence.

Outre le dépaysement, la deuxième spécificité du SDC, non exclusive de la première, est liée à **la vie collective du groupe de jeunes**. Celle-ci implique le respect des règles, l'accès à la connaissance ou à l'approfondissement de ses droits et de ceux des autres, la prise d'initiative. Elle offre l'opportunité de travailler sur les ressorts de la cohésion nationale, ce qui implique de renforcer la mixité sociale du public accueilli.

Le contexte du SDC permet en particulier une vraie réflexion sur **le vote**, qui est amorcée en EMC et peut être fortifiée par la rencontre systématique avec des élus et par la pédagogie active, lors du fonctionnement des maisonnettes ou des compagnies par exemple, lorsqu'il s'agit de se mettre d'accord sur un mode de fonctionnement ou des règles collectives et de faire vivre une forme de démocratie participative tout au long du séjour de cohésion. Cette question de la sensibilisation à la place et au rôle du vote et, partant, au fonctionnement de la vie politique a son importance dans un contexte de fort taux d'abstention des jeunes aux élections et plus généralement, de désintérêt de la jeunesse française envers la vie politique traditionnelle. La réflexivité sur **le sentiment d'appartenance à la nation** est assez présente, notamment avec le lever des couleurs quotidien.

Conclusion

La mission souligne l'importance de formaliser et de mettre en lumière la complémentarité entre les programmes de l'enseignement moral et civique et le contenu des séjours de cohésion du SNU, en élargissant ce travail à l'ensemble du parcours citoyen. Le SNU dispose en effet d'un fort potentiel pour valoriser l'école comme institution où se construisent les nombreuses connaissances et compétences apportées aux élèves.